

SLA AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Conseil Régional d'Alsace de l'Ordre des Experts Comptables
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

ASSOCIATION TOP MISSION

11 Rue des Rustauds

67700 MONSWILLER

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION TOP MISSION

11 Rue des Rustauds

67700 MONSWILLER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Association

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale du 3 Juin 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ✓ Dans le cadre de notre appréciation du montant des produits d'exploitation, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application du principe de rattachement des ressources à leur exercice d'attribution ainsi que de la bonne gestion des fonds dédiés ;
- ✓ Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des dettes fournisseurs ou sociales, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de contrôles appropriés et par sondages, de leur correcte évaluation et de leur apurement à bonne date ;
- ✓ Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des placements et disponibilités, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de procédures de circularisations bancaires, de leur correcte évaluation ;
- ✓ Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

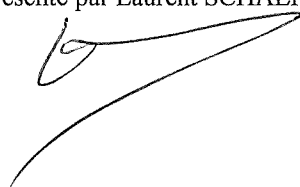
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Oberhausbergen, le 21 Mai 2026

Le commissaire aux comptes
SLA AUDIT

représenté par Laurent SCHAEFFER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal stroke.

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	369 612	273 604	96 008	96 008
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	275 000		275 000	275 000
	Constructions	1 319 595	727 675	591 919	643 367
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	79 615	75 737	3 878	6 951
	Autres immobilisations corporelles	440 970	359 321	81 649	107 057
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	220 464		220 464	156 516
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	36 755	32 665	4 090	4 090
	Créances rattachées à des participations	362 777	362 777		
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	3 104 789	1 831 780	1 273 008	1 288 990
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	639 796	523 688	116 108	122 080
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	257 712	19 550	238 162	120 127
	Charges constatées d'avance	3 566		3 566	8 255
	Valeurs mobilières de placement	19 931		19 931	19 441
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	443 390		443 390	437 106
	TOTAL (III)	1 364 394	543 238	821 156	707 009
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	4 469 183	2 375 019	2 094 164	1 995 999

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	76 995	76 995
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	32 665	32 665
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	875 332	875 332
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	658 095	1 293 217
	Excédent ou déficit de l'exercice	90 435	(635 122)
	Total des fonds propres (situation nette)	1 733 521	1 643 086
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
Total des fonds propres		1 733 521	1 643 086
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	150 288	154 717
	Total des fonds reportés et dédiés	150 288	154 717
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	15 000	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 519	55 779
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	133 746	138 326
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 090	4 090
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	210 355	198 195
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		2 094 164	1 995 999
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		210 355	198 195
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		11 725	11 275
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service		42 100	112 633
	dont parrainages			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions			
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels		1 375 551	1 506 008
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie		19 358	
	Contributions financières		109 637	120 845
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions			7 071
	Utilisations des fonds dédiés		4 429	21 841
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		18 764	
	Autres produits		613	745
Total des produits d'exploitation			1 582 177	1 780 417
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes		1 314 941	1 463 026
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés		15 350	15 003
	Salaires		60 822	70 014
	Cotisations sociales		8 396	5 980
	Dotation aux amortissements et dépréciations		81 423	439 242
	Dotation aux provisions			
	Reports en fonds dédiés			8 601
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		3 230	
	Autres charges		3 366	2 445
Total des charges d'exploitation			1 487 529	2 004 311
RESULTAT D'EXPLOITATION			94 648	(223 893)

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			94 648	(223 893)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés		1 494	2 566
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change		969	2 211
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			2 463	4 777
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			10
	Différences négatives de change		6 677	604
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			6 677	614
RESULTAT FINANCIER			(4 214)	4 163
RESULTAT COURANT avant impôts			90 435	(219 730)
	Produits exceptionnels			1 200
	Charges exceptionnelles			416 593
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(415 393)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			1 584 640	1 786 395
TOTAL DES CHARGES			1 494 206	2 421 517
EXCEDENT ou DEFICIT			90 435	(635 122)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat			140 853	262 579
TOTAL			140 853	262 579
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole			140 853	262 579
TOTAL			140 853	262 579

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes ont été établis :

- dans le respect des conventions comptables de base et notamment les principes suivants :
 - o principe de prudence ;
 - o permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre ;
 - o continuité de l'exploitation ;
 - o indépendance des exercices.
- conformément aux principes définis par les dispositions du règlement ANC 2024-03 relatif au PCG, du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droits privé à but non lucratif et aux règlements ANC n° 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers

Changement de méthode

L'application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 à compter du 1er janvier 2025 constitue un changement de méthode comptable. Les nouvelles méthodes induites par ce règlement n'ont pas d'incidence significative sur le résultat, la situation financière ou le patrimoine de l'association au titre de l'exercice.

Le tableau ci-dessous reprend les incidences induites au niveau du compte de résultat de cette réglementation sur les comptes 2024 et 2025.

Rubriques/postes	Exercice 2025	Exercice 2024 avec application du règlement ANC 2022-06	Exercice 2024 publié	Ecart 2024 avec et sans application du règlement ANC 2022-06
Chiffre d'affaires net	42 100	112 633	112 633	-
Produits d'exploitation	1 582 177	1 781 617	1 780 417	- 1 200
Charges d'exploitation	1 487 529	2 005 912	2 004 311	- 1 601
Résultat d'exploitation	94 648	- 224 295	- 223 894	401
Produits financiers	2 463	4 777	4 777	-
Charges financières	6 677	614	614	-
Résultat financier	- 4 214	4 163	4 163	-
Résultat courant	90 434	- 220 132	- 219 731	401
Produits exceptionnels	-	-	1 200	1 200
Charges exceptionnelles	-	414 992	416 593	1 601
Résultat exceptionnel	-	- 414 992	- 415 393	- 401
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
Résultat net	90 434	- 635 124	- 635 124	-

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Notes relatives au bilan

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : le bien immobilier a été décomposé de la façon suivante :

- la structure du bâtiment qui correspond à 60% du coût de l'immeuble soit un montant 538 837 euros amorti sur 40 ans ;
- la façade et l'étanchéité qui correspondent à 15% du coût de l'immeuble soit un montant de 134 707 euros amorti sur 25 ans ;
- le chauffage et l'électricité qui correspondent à 15% du coût de l'immeuble soit un montant de 134 707 euros amorti sur 20 ans ;
- les aménagements intérieurs qui correspondent à 10% du coût de l'immeuble soit un montant de 89 804 euros amorti sur 15 ans ;

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les dons sont comptabilisés par mode de versement d'après les justificatifs des opérations financières (extraits bancaires). Ils sont affectés par projet en comptabilité analytique en lien avec la base de données des donateurs. Un rapprochement entre la comptabilité et la base de données des donateurs est effectué afin de s'assurer de l'exhaustivité des dons reçus et des projets soutenus.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	369 612				369 612
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	369 612				369 612

CORPORELLES	Terrains	275 000				275 000
	Constructions sur sol propre	1 093 238				1 093 238
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement	226 356				226 356
	Instal technique, matériel outillage industriels	80 149			534	79 615
	Instal., agencement, aménagement divers	138 710				138 710
	Matériel de transport	76 064			3 019	73 045
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	228 161		4 724	3 669	229 216
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	156 516		63 948		220 464
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 274 194		68 672	7 222	2 335 644

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations	36 755				36 755
	Créances rattachées à des participations	362 777				362 777
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	399 532				399 532

TOTAL	3 043 338		68 672		7 222	3 104 789
--------------	------------------	--	---------------	--	--------------	------------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres					273 604
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		273 604			273 604

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre		492 381	37 805		530 186
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		183 846	13 644		197 489
	Instal technique, matériel outillage industriels		73 198	3 074	534	75 737
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		77 482	11 247		88 729
	Matériel de transport		50 485	6 311	1 124	55 673
	Matériel de bureau, mobilier		207 910	9 344	2 334	214 920
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 085 302	81 423	3 991	1 162 734

TOTAL

1 358 907

81 423

3 991

1 436 338

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	395 442			395 442
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	523 688			523 688
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	19 550			19 550
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	938 680			938 680
	TOTAL GENERAL	938 680			938 680
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	362 777		362 777
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux	628 426	628 426	
	Autres créances clients, usagers	11 370	11 370	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 890	6 890	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	209 397	209 397	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	41 424	41 424	
	Charges constatées d'avance	3 566	3 566	
TOTAL DES CREANCES		1 263 850	901 073	362 777
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	15 000	15 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	57 519	57 519		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	4 097	4 097		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 108	19 108		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	107 606	107 606		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 935	2 935		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 090	4 090		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		210 355	210 355		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		15 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2025
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	76 995							76 995
Fonds propres avec droit de reprise	32 665							32 665
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	875 332							875 332
Autres réserves								
Report à nouveau	1 293 217	(635 122)						658 095
Excédent ou déficit de l'exercice	(635 122)	635 122		90 435				90 435
Situation nette	1 643 086			90 435				1 733 521
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	1 643 086			90 435				1 733 521

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Informations complémentaires sur le bilan actif

L'association a opté pour l'incorporation des frais accessoires d'acquisition aux coûts des immobilisations non financières.

1) Précisions concernant l'acquisition du bien immobilier sis à Ozoir La Ferrière :

COUT D'ACQUISITION INITIAL 2010/2011

Terrain 275 000 euros
Bâtiment 898 044 euros
Travaux 201 748 euros

Total 1 374 792 euros

FINANCEMENT INITIAL

Emprunt 590 000 euros
Prêt membres bienfaiteurs 210 500 euros
Dons liés au bien immobilier 649 099 euros
Autofinancement -74 807 euros

Total 1 374 792 euros

2) Dans le cadre de la campagne des dons datant de 2010 concernant l'acquisition des locaux, l'association a perçu au total 742 332 euros.

Ces dons qui ont été considérés comme des dons affectés à l'investissement, puisqu'ils participent à l'autofinancement de l'immeuble, figuraient dans le compte 1398 au passif du bilan au 31/12/2014. En 2015 ils ont été transférés en réserves dans le compte 1068 « Réserves dons investissements ».

3) Des dons concernant les travaux d'agrandissement des locaux, ont été perçus en 2022, 2023, 2024 et 2025 pour un montant total de 155 998 euros comptabilisé en fonds dédiés pour un montant de 131 699 euros. Une immobilisations en-cours est présente à l'actif pour un montant de 220 464 euros

4) Dans le cadre du développement de la filiale TOPMUSIC un prêt de 362 777 euros a été accordé via CREDOFUNDING. Il sera remboursé sur une durée de 5 ans. Un risque de non remboursement subsiste si la filiale ne génère pas suffisamment d'activité.

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 566
Assurance	01/01/2026 31/12/2026	218	
Droits auteur	01/01/2026 31/12/2026	2 800	
Maintenance	01/01/2026 31/12/2026	548	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 566

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Cf.état Dons manuels	154 717	4 429		150 288
Total	154 717	4 429		150 288
Legs et donations				
Total				
TOTAL	154 717	4 429		150 288

Dons manuels

Ressources provenant de la générosité du public Dons manuels	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
A miracle each day	10 000			10 000
Nouveau bâtiment	134 649	2 950		131 699
Je veux mourir	5 216	87		5 129
Beebli	4 852	1 392		3 460
Totalisation	154 717	4 429		150 288

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Evaluation du travail des bénévoles	140 853	262 579
	140 853	262 579
Total	140 853	262 579
Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Evaluation du travail des bénévoles	140 853	262 579
	140 853	262 579
Total	140 853	262 579

Annexe libre

Etat exprimé en euros

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Notes relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Les dons pour un montant de 1 375 550 euros sont répartis :

- Equipiers : 12 366 euros
- Aumôniers : 153 856 euros
- Projets : 7 671 euros
- Top Mission général : 1 201 657 euros

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération et remboursement de note de frais n'a été versée au cours de l'exercice 2025.

Autres informations complémentaires

A) EVALUATION DU TRAVAIL DES BENEVOLES

- Au niveau des missions sociales : Portail Topchretien.com 4 ETP à 25 379 euros soit un total de 101 516 euros

- Au niveau de la recherche de dons 1,5 ETP à 25 379 euros soit un total de 38 069 euros.

- Au niveau du fonctionnement 0.05 ETP à 25 379 euros soit un total de 1 269 euros

Ainsi l'évaluation totale du bénévolat pour 2025 s'élève à 140 853 euros.

B) INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'évaluation de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est non significatif.

C) SECTEUR FISCALISE

Dans le cadre de l'apport en nature de la marque TOPMUSIC à la SAS TOPMUSIC un secteur fiscalisé a été créé.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

L'application a été commercialisée en 2024. La situation financière actuelle de la SAS TOPMUSIC ne lui permet pas d'honorer les dettes en lien avec les dépenses de la phase de développement et de lancement.

Le recouvrement des créances de notre association est plus qu'incertain et les provisions constatées sur les exercices antérieurs ont été maintenues à savoir :

Les factures concernant les années 2022, 2023 et 2024 ont fait l'objet d'une provision pour créance douteuse à hauteur de 100%, soit 523 688 euros dont 355 675 euros sur l'année 2024.

Le compte courant d'associé TOP MUSIC a été déprécié à hauteur de 100% soit une provision de 19 550 euros sur l'année 2024.

Le CREDOFUNDING a été déprécié à hauteur de 100% soit une provision de 362 777 euros sur l'année 2024.

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie	11 725	11 725	11 275	11 275
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	1 375 551	1 375 551	1 506 008	1 506 008
	- Legs, donations et assurances-vie	19 358	19 358		
	- Mécénat				
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
CHARGES PAR DESTINATION	2.3 Contributions financières sans contrepartie	109 637		120 845	
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	63 940		126 426	
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	4 429		21 841	21 841
	Total des produits par origine	1 584 640	1 406 634	1 786 395	1 539 124
	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	1 035 558	1 035 558	1 109 447	1 109 477
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	20 721	20 721	17 519	17 519
CHARGES PAR DESTINATION	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme	12 237	12 237	25 379	25 379
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	194 418	194 418	212 235	212 235
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	231 272	231 272	277 669	277 669
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			770 667	
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			8 601	8 601
CHARGES PAR DESTINATION	7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES				
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public				
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public				
	Total des charges par destination	1 494 206	1 494 206	2 421 517	1 650 880
	EXCEDENT OU DEFICIT	90 435	(87 572)	(635 122)	(111 756)

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2025		31/12/2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat	140 853	140 853	262 579	262 579
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
Total des produits par origine		140 853	140 853	262 579	262 579
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	101 515	101 515	224 001	224 001
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	38 069	38 069	37 334	37 334
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 269	1 269	1 244	1 244
	Total des charges par destination	140 853	140 853	262 579	262 579

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

31/12/2025

31/12/2024

EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	11 725	11 275
- Actions réalisées par l'organisme	1 035 558	1 109 477	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	20 721	17 519	- Dons manuels	1 375 551	1 506 008
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	19 358	
- Actions réalisées par l'organisme	12 237	25 379	- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	194 418	212 235			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	231 272	277 669			
TOTAL DES EMPLOIS	1 494 206	1 642 279	TOTAL DES RESSOURCES	1 406 634	1 517 283
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		8 601	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		21 841
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	(87 572)	(111 756)
TOTAL	1 494 206	1 650 880	TOTAL	1 494 206	1 650 880
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	(219 185)	(73 077)
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	(87 572)	(111 756)
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	(49 399)	(34 352)
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	(356 156)	(219 185)

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
Réalisées en France	101 515	224 001	Bénévolat	140 853	262 579	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature			
			Dons en nature			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	38 069	37 334				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 269	1 244				
TOTAL	140 853	262 579	TOTAL	140 853	262 579	

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	154 717	167 957
(-) Utilisation	4 429	21 841
(+) Report		8 601
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE	150 288	154 717

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Annexe du compte annuel d'emploi des ressources

1. Compte d'Emploi des Ressources et rubriques utilisées

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagés par l'association, concernant les missions sociales entrant dans l'objet social de l'association réalisées en France et à l'étranger. Il est établi selon la réglementation relative au contrôle des opérations faisant appel à la générosité du public (décret n° 92-1011 du 17/09/92) et en conformité au règlement ANC du 2018-06 du 5 décembre 2018, qui fixe la nouvelle réglementation comptable applicable au Compte d'Emplois des Ressources.

Il respecte le plan comptable applicable aux associations et fondations, qui préconise la constitution d'une provision pour charges, à hauteur des ressources dédiées aux projets et non utilisées dans l'exercice.

2. Les Emplois

2.1. Imputation des coûts indirects

2.1.1. Frais de personnel

Chaque poste du compte d'emploi des ressources comporte également en plus des charges les coûts des rémunérations des personnels affectés aux différentes missions sociales. La base d'affectation est constituée par le temps dédié à chaque activité, ceci en lien avec les descriptions des fonctions. Les clés de répartition ainsi déterminées par le conseil d'administration et approuvées en assemblée générale sont appliquées sur le coût des salaires, incluant les charges sociales afférentes.

2.1.2. Frais généraux

Les frais généraux sont répartis au prorata du pourcentage de répartition des coûts des rémunérations par projet

2.2. Imputation des coûts directs

Le montant de chacune des rubriques composant le Compte d'Emplois des Ressources est constitué par les coûts qui leur sont directement affectables par des codes analytiques.

2.3. Les missions sociales

Il s'agit de dépenses qui disparaîtraient si les missions sociales n'étaient plus assurées. Elles représentent un montant de 1 068 516 euros. Elles se décomposent en actions réalisées en France

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

à hauteur de 1 056 279 euros et d'actions réalisées à l'étranger à hauteur de 12 237 euros.

2.4. Les frais de recherche de fonds

Les frais de collecte des dons intègrent des frais directs des opérations de collecte (frais postaux, expéditions des lettres de nouvelles) et des frais de gestion des donateurs, mais également le coût des rémunérations du personnel à hauteur de 212 235 euros.

2.5. Les frais de fonctionnement

Ils sont composés des services généraux tels que, la gestion du système d'information, la comptabilité, les frais de déplacements, les frais liés à l'acquisition des bureaux, les fournitures d'équipements et le coût des rémunérations du personnel.

2.6. Acquisitions d'immobilisations

Elles sont composées des acquisitions de l'exercice pour un montant de 68 672 euros.

2.7. Détermination de la neutralisation des dotations aux amortissements des biens financés par l'appel à la générosité du public

	2024	2025
Acquisition d'immobilisations	54 649,00	68 672,00
Emprunt bancaire		
Emprunt bienfaiteurs		
Dons affectés à l'immeuble		
Immobilisations acquises avec l'AGP	54 679,00	68 672,00
Taux AGP	100%	100%
DAP	32 119,00	29 975,00
Total des immobilisations	2 643 806,00	2 705 257,00
Part DAP AGP	21 131,24	19 272,73

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

3. Les Ressources

3.1. Les ressources collectées auprès du public

Elles sont composées essentiellement de dons correspondants aux différents projets que développe l'association, mais également des cotisations des membres bienfaiteurs pour un montant de 11 725 euros.

4. Valorisations des contributions volontaires en nature

Les valorisations des contributions volontaires en nature dont l'association a bénéficié en 2025, sont intégrées en pied du compte de résultat en comptabilité générale et du Compte d'Emplois des ressources. Le total des valorisations pour 2025 s'élève à 140 853 euros. Elles concernent :

- Les missions sociales pour 101 516 euros
- Les frais de recherche de fonds pour 38 069 euros
- Les frais de fonctionnement pour 1 269 euros